

5.0 crédits	30.0 h	1q
-------------	--------	----

Enseignants:	Bouvier Philippe ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Les thèmes à aborder sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les principes généraux de droit régissant l'action administrative</li> <li>- les procédés juridiques d'action de l'administration</li> <li>- les catégories juridiques rendant compte de la diversité des organisations publiques</li> <li>- les principales règles qui organisent les ressources humaines et patrimoniales de l'administration</li> </ul> <p>L'accent sera mis sur l'incidence du droit européen ainsi que sur les enjeux ou controverses que l'actualité met en évidence.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>L'étudiant doit acquérir une compréhension et une connaissance suffisantes du droit administratif, dans les aspects touchant d'une part à l'action des autorités publiques, et d'autre part à l'organisation de l'administration. Ce cours doit permettre à l'étudiant de percevoir et d'évaluer l'incidence des règles juridiques sur l'action et le fonctionnement des administrations.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>Contenu :</p> <p>Le cours traite des instruments et des contraintes propres à l'action des autorités publiques: procédés de puissance publique (permis et autorisations, police et sanctions administratives, fiscalité) et procédés contractuels (concessions, marchés publics, partenariats public-privé).</p> <p>Il aborde aussi les modes de gestion des services publics : centralisation, décentralisation, gestion privée, régulation des marchés libéralisés, etc.</p> <p>Il présente, en relation avec ces deux approches, les éléments de base du droit de la fonction publique, du droit des finances publiques, et du droit immobilier public.</p> <p>Méthodes : cours magistral ; analyse de cas (jurisprudence ou dossiers d'actualité).</p>
Autres infos :	<p>Connaissance de base du droit public belge</p> <p>Examen écrit ou oral, à livre ouvert</p> <p>Syllabus ou ouvrage de référence ; recueil de documents</p>
Cycle et année d'étude :	<p><a href="#">&gt; Master [60] en sciences politiques, orientation générale</a>  <a href="#">&gt; Master [120] en administration publique</a>  <a href="#">&gt; Master [120] en sciences politiques, orientation générale</a>  <a href="#">&gt; Master [120] en gestion des ressources humaines</a></p>
Faculté ou entité en charge:	PSAD